



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Impact environnemental du numérique

Question écrite n° 35418

### Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur l'impact environnemental du numérique. Depuis des décennies, le progrès technique rend les nouvelles technologies de plus en plus efficaces. Cependant, ces dernières participent au dérèglement climatique par leurs émissions de gaz à effet de serre. En France, 2 % de l'empreinte carbone provient du numérique et 81 % de cette empreinte numérique est due aux terminaux téléphoniques. Selon une étude menée par Conseil national du numérique (CNN), le déploiement de la 5G en France va accentuer ce pourcentage et donc engendrer une hausse des émissions de gaz à effet de serre. Et même si ces futures antennes téléphoniques consommeront 5 à 10 fois moins d'énergie pour envoyer un gigaoctet, les nouvelles possibilités qu'elles offriront, comme le téléchargement de documents plus lourds et le visionnage de films en très haute définition, feront croître le nombre d'utilisateurs et alourdiront leur empreinte carbone, annulant les économies d'énergie des nouvelles antennes 5G. Sans adopter une posture de refus systématique du progrès technique, notamment numérique, puisque ces évolutions ont pour but d'améliorer la vie des Français et la performance des entreprises, il est primordial, comme l'a proposé le CNN, de sensibiliser les utilisateurs sur l'impact environnemental du numérique. Aussi, il lui demande quels seront les moyens mis en œuvre par le Gouvernement pour encourager les opérateurs téléphoniques et les acteurs du numérique à réguler l'utilisation de ces nouvelles technologies, et la suite qu'il entend donner aux recommandations publiées dans un récent rapport du CNN.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35418

**Rubrique :** Numérique

**Ministère interrogé :** [Transition écologique](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 janvier 2021](#), page 45

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)